

Championnat Régional chorégraphie IDF

Note d'organisation

Résumé d'informations	
Lieu	Gymnase des Amonts Rue de Vendée, 91940 Les Ulis
Date	dimanche 15 mars 2026
Ouverture	09h00
Scratch	12h30
Début	13h00
Frais d'inscriptions	50€/ équipe

Contact : idf.sabrelaser@gmail.com

Site de la région : <https://escrime-iledefrance.fr/>

Site du club : <https://couescrime.fr/>

Facebook / Instagram : couescrime

1- HORAIRES	
Ouverture de la salle	9h00
Scratch	12h30
Début de la compétition, 1er passage	13h00
Passages	un passage toute les 10mn
Passage de la dernière équipe	16h
Remise des récompenses	16h30
Fin	17h

L'heure de passage pour chaque équipe attribuée par tirage au sort au plus tard 1 heure avant le début du tournoi et communiqué aux participants via le site :

Appel des équipes 1 h 00 avant l'heure de passage

2- INSCRIPTIONS	
Licence	Cette compétition est ouverte à tous les tireurs licenciés Fédération Française d'Escrime (FFE) de la région IDF. Ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2025-2026 validée par la FFE.
Inscriptions en lignes sur	Extranet de la FFE
Date butoire	8/03/2026
Date butoire pour l'envoi de la bande son	8/03/2026
Montant de l'inscription par équipe	50€
Moyen de paiement	sur place
2 Catégories d'âge	- M15-M17 (de 13 à 17 ans) - M20 - Senior - Vétéran - Le Certificat Médical doit autoriser le surclassement pour les catégories ciblées.
Catégories	- Duel - Bataille - Mouvement d'ensemble
	Pour les M20 - Seniors - vétérans : la compétition sera qualificative pour les Championnats Nationaux.

3- Règlement et jugement	
Règlement	Le livret 4 : système pour le combat chorégraphié, Règlement national 2025-2026. consultable sur le site https://www.ffescrime.fr
Jury	- Le jury sera composé de 2 à 4 personnes auxquels s'ajoutent 2 chargés des chronomètres. - Les juges resteront à disposition de l'organisation du début à la fin de la compétition. - Indemnisation des arbitres selon le barème en vigueur.(45€ pour les arbitres régionaux)
Control du matériel	- Le matériel utilisé doit être conforme au règlement ASL-FFE pour <u>les compétitions.</u> - Le contrôle du matériel aura lieu au début de la journée. - Un contrôle du matériel peut avoir lieu n'importe quand pendant la compétition. - L'organisateur pourra refuser l'accès à la compétition à tout combattant n'ayant pas le matériel réglementaire
Récompense	- Les vainqueurs de chaque catégories se verront attribuer le titre de champions régionaux

4- Descriptif de la prestation

1. Projet de chorégraphie

Toute performance de combat sabre laser chorégraphié doit être basée sur un projet chorégraphique écrit :
Le projet de chorégraphie doit contenir :

- a. Titre
- b. Catégorie (Duel, bataille ou mouvement d'ensemble)
- c. Club d'Escrime affilié auquel sont rattachés les membres de l'équipe
- d. Nom et Numéro de licence des membres de l'équipe (la licence devant être rattachée au Club du point c), en précisant les rôles (compétiteur / figurant)
- e. Nom du Capitaine
- f. Nom des assistants plateau (2 au maximum par club)
- g. Chorégraphie détaillée des phrases d'armes (comportant les mouvements imposés de manière explicite)
- h. Durée de toute la chorégraphie en secondes (temps de combat et temps général)
- i. Intrigue de la chorégraphie
- j. Liste des éléments du décor (mobilier, panneaux décorés, etc...)

k. La bande sonore **avec un ding de début et un ding de fin intégrés au format MP3 ou WAV** devra être envoyé par mail à idf.sabrelaser@gmail.com **avant le 8/03/2026**

Les dings seront inclus directement dans la bande son transmise lors de l'inscription (exemple : Ding, silence, échange oral, début de la bande son, fin de la bande son, ding).

2. Bande son

La bande son, comprenant les signaux sonores (ding) de début et de fin, devra être communiquée à l'organisateur au plus tard le lendemain soir de la clôture des inscriptions. Et ce, pour que l'organisateur puisse les déclarer à la SACEM. Lors de l'envoi, l'équipe doit fournir le nom de la musique, le compositeur ainsi que la musique en format Mp3 ou WAVE.

Le paiement des droits SACEM incombe à l'organisateur.

RESTAURATION

Présence d'une buvette sur place avec paiement en espèces ou CB. Attention, les distributeurs d'argent ne sont pas à proximité.

DIRECTOIRE TECHNIQUE ET COURTOISIE

Les responsables de l'organisation des Tournois assurent le bon déroulement technique de la compétition avec les juges inscrits.

Le Directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition.

Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement des tournois.

Celui-ci se réserve le droit de modifier le présent règlement, si nécessaire. Il tranchera sans appel les cas non prévus au présent règlement.

L'engagement à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Rappel courtoisie : Toutes les personnes qui participent ou assistent à une épreuve de sabre laser, doivent respecter l'ordre et rester sans troubler le bon déroulement de l'épreuve. Au cours des matchs, personne n'est autorisé à aller près de la scène, à donner des conseils aux combattants, à critiquer le jury, ou à les importuner de quelque façon que ce soit. L'arbitre a l'obligation d'arrêter immédiatement tout acte troublant le bon déroulement de la prestation.

En cas de non-respect des règles ci-dessus, les personnes incriminées seront averties (carton jaune) puis sanctionnées en cas de récidives par un carton noir.

Il leur sera alors demandé de quitter la salle.

CONTACT

Pour toute demande d'information supplémentaire (homologation du matériel, déroulement de la compétition ...), merci de contacter

William SMETS : william.smets03@gmail.com ou Guillaume BERARDI : brorotas@gmail.com